



Grenoble, le 19 janvier 2009

Les représentants des personnels au CTPA

à Monsieur le Recteur
de l'académie de Grenoble,
Chancelier des universités

Monsieur le Recteur,

Les représentants des personnels ne siègeront pas au CTPA du 19 janvier 2009.

En effet, au moment où vous nous proposez de donner notre avis sur la répartition des moyens académiques, les établissements ont déjà reçu « officieusement » leurs dotations.

La presse du vendredi 16 janvier 2009 a déjà publié vos prévisions de rentrée : elle y fait état de vos choix sur les moyens, vos priorités éducatives et votre ambition pour 2009. Vous affirmez que la rentrée devrait se passer dans de bonnes conditions.

Cette communication avant le CTPA et à la veille de notre mobilisation sur l'école est une double provocation à l'égard des personnels et de leurs organisations représentatives.

Nous ne pouvons accepter que vous niiez, une fois encore, le rôle du CTPA et mettiez ainsi à mal le paritarisme.

En ce qui concerne la présentation des documents préparatoires du CTPA :

- nous déplorons une présentation inédite des tableaux, qui masque de nouvelles suppressions de postes au profit d'heures supplémentaires : confusion des heures postes et des heures supplémentaires, alourdissement de la charge de travail des enseignants.
- nous dénonçons, de la même façon, la présentation tendancieuse et volontairement incomplète d'un certain nombre de données : démographie et accueil des 2-3 ans, disparitions de postes dédiés aux RASED, suppressions des sections sportives scolaires à vocation éducative...

La façon de présenter ces documents nous paraît n'avoir qu'un seul objectif : masquer les conséquences de la logique comptable, qui conduit au désengagement de l'État dans l'éducation.

Notre refus de siéger témoigne de notre solidarité avec la mobilisation des personnels contre les nouvelles suppressions massives de postes.

Nous renouvelons notre exigence de disposer des éléments de la DGH avant les établissements. Cela nous semble à la fois légitime et conforme à l'esprit des textes.

Les représentants des personnels au CTPA,